

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE APPLICABLES
CONSOMMATEURS ET NON-PROFESSIONNELS**

LA VALIDATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT VAUT ACCEPTATION SANS RESTRICTION NI RESERVE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ; LE CLIENT RECONNAISSANT AVOIR LA CAPACITE REQUISE POUR CONTRACTER ET ACQUERIR LES PRODUITS PROPOSES SUR LE SITE INTERNET.

PREAMBULE – DEFINITION

Sans préjudice des définitions particulières contenues dans le corps des présentes conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** »), les termes suivants ont les significations suivantes :

✓ **Client(s)** : Consommateur ou non-professionnel qui achète des Produits au Vendeur. On entend par Consommateur « *toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole* » ; et par non-professionnel, « *toute personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole* . »

✓ **Commande** : Tout achat de Produit effectué sur le Site Internet, dont le récapitulatif est adressé au Client par courrier électronique après sa validation et précisant notamment les quantités de Produits achetés, le Prix et les éventuelles remises, les pénalités applicables en cas de retard de paiement, les modalités de livraison des Produits, la date ou les délais de livraison des Produits.

✓ **Produits** : L'ensemble des Produits (patrons de coutures notamment) proposés à la vente par le Vendeur figurant dans les catalogues, support publicitaire ou autre document du Vendeur. Ces catalogues, support et/ou autre document décrivent les Produits, présentent leurs caractéristiques et déterminent les prix correspondants. Ces Produits sont conformes à la réglementation en vigueur en France et en Europe et ont des performances compatibles avec les usages des Clients.

✓ **Site Internet** : www.design-animay.com

✓ **Vendeur** : La société DESIGN ANIMAY, société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros, dont le siège social est situé à RENAGE (38140) – 60, boulevard du Docteur Valois, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE sous le numéro 838 938 652, dont les coordonnées sont les suivantes : (i) numéro de téléphone – 06 11 30 45 37 - (ii) adresse email – contact@design-animay.com. – (iii) numéro de TVA intracommunautaire : FR36838938652

ARTICLE 1 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMMUNIQUEES AU CLIENT

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à toute signature de contrat et à tout achat de Produit, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations légales, notamment les informations portant sur :

- ✓ Les caractéristiques essentielles des Produits,
- ✓ Le prix des Produits et des frais annexes,
- ✓ La date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit,
- ✓ Les informations relatives à l'identité du Vendeur, à savoir, sa dénomination sociale, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et les informations relatives à ses activités si elles ne ressortent pas du contexte,
- ✓ Les modalités de paiement et de livraison des Produits, ainsi que les modalités prévues par le Vendeur pour le traitement des réclamations,
- ✓ Les informations relatives aux garanties légales et, le cas échéant, contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre,
- ✓ La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige dans les conditions prévues par le Code de la consommation,
- ✓ Le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux frais de renvoi du bien, aux coordonnées du professionnel, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles.

Le Client déclare en conséquence acceptée lesdites CGV ainsi que les conditions générales d'utilisation du Site Internet, avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne, en cochant la case prévue à cet effet.

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur fournit au Client, qui lui en fait la demande, l'ensemble des Produits proposés à la vente par le Vendeur. Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur auprès de Clients désirant acquérir les Produits sur le Site Internet, à l'exclusion de tout autre document. En conséquence, ces CGV remplacent et annulent toutes déclarations, négociations préalables, engagements de toute nature, communications, orales ou écrites, acceptations et accords préalables intervenus entre le Vendeur et le

Client. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits sont présentées sur le Site Internet. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client. Les photographies et graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles. Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. Conformément à la réglementation en vigueur, ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur et sont, en tout état de cause, accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles pourront faire l'objet de modifications ultérieures, notamment pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires, la version applicable à l'achat du Client étant celle en vigueur sur le Site Internet à la date de passation de la Commande. **Il est ici rappelé que la validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV ; le Client reconnaissant avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le Site Internet.** Les Produits présentés sur le Site Internet sont proposés à la vente en France métropolitaine. En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le Client est l'importateur du ou des Produits concernés. Pour tous les Produits expédiés hors Union européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

ARTICLE 3 – COMMANDES

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site Internet les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- (i) En sélectionnant le ou les Produit(s) qu'il souhaite acheter,
- (ii) En le ou les ajoutant au « panier ».

L'enregistrement d'une Commande sur le Site Internet du Vendeur est réalisé lorsque, après avoir sélectionné et ajouter le(s) Produit(s) souhaités, (i) le Client accepte les présentes CGV en cochant la case prévue à cet effet et (ii) valide sa Commande. Après validation de sa Commande, le Client est redirigé sur une nouvelle page où il a la possibilité de vérifier le détail de sa Commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation ; le récapitulatif détaillé de sa Commande et de son acceptation par le Vendeur lui étant par ailleurs envoyé simultanément par courrier électronique. **La validation de la Commande implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV et constitue une preuve du contrat de vente.** Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. La vente sera considérée comme parfaite et définitive après l'encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix de vente du ou des Produit(s) concerné(s). Le Client pourra toutefois modifier sa Commande, dans la limite des possibilités du Vendeur, à condition de lui être notifié au plus tard QUARANTE-HUIT (48) heures après la validation et le paiement de sa Commande. Passé ce délai, toute commande est définitive et ne serait être ni modifiée ni annulée, sous réserve de l'exercice du droit de rétractation ou d'un cas de force majeure. Toute commande passée sur le Site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou pour toute autre motif légitime. Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande à tout moment sur le Site Internet. Le Vendeur se réserve par ailleurs le droit de refuser les commandes d'un même Produit en quantités importantes et comportant notamment plus de CINQUANTE (50) produits.

ARTICLE 4 – PRIX

Les Produits sont fournis au prix du Vendeur en vigueur figurant sur le Site Internet lors de l'enregistrement de la Commande par le Vendeur et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée au Client. Ces prix sont fermes, définitifs et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Site Internet ; le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC. Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison ou les délais et conditions de règlement. En ce cas, une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Vendeur. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui

seraient consenties par le Vendeur sur le Site Internet. Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site Internet et calculés préalablement à la passation de la Commande. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le fait de valider la Commande implique l'obligation pour le Client de payer le prix indiqué. Ce prix est payable comptant, en totalité le jour de la passation de la Commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- Par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues
- Par PayPal

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole SSL de VeriSign Secured. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Vendeur des sommes dues. Les paiements par chèque et par espèces ne sont pas acceptés.

ARTICLE 6 - REMISES ET RISTOURNES

Le Client pourra bénéficier des remises et ristournes sur les prix du Vendeur en vigueur en fonction des quantités acquises ou livrées par le Vendeur en une seule fois et en un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes.

ARTICLE 7 - LIVRAISONS

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans un délai de SOIXANTE (60) jours à compter de la conclusion parfaite et définitive de la vente - telle qu'elle est définie ci-dessus à l'article 3 – « *Commande* » - auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement, à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le Site Internet. La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois. Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés, étant toutefois précisé que ces délais sont communiqués à titre purement indicatif et ne serait engagé la responsabilité du Vendeur ou la résolution de la vente. Toutefois, si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de QUATRE VINGT DIX (90) jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L. 216-3 et L.241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les QUATORZE (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue. Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant à l'adresse mentionnée par le Client lors de la passation de la Commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder. Sauf si le Client fait appel à un transporteur qu'il a lui-même choisi, il est tenu de vérifier l'état apparent des Produits lors de la livraison. S'il constate à la livraison qu'un élément manque ou que les Produits ont subi une avarie, il doit l'indiquer par écrit sur le bon de livraison. Le Client disposera alors d'un délai de trois (3) jours à compter de la livraison et de la réception des Produits pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du transporteur et Vendeur afin de permettre à ce dernier de faire valoir ses droits auprès du transporteur. Le non-respect de ces formalités ne prive pas le Client de se prévaloir de la garantie légale de conformité. Toutefois, le non-respect de ces formalités oblige le Client à indemniser le Vendeur du préjudice éventuellement subi du fait de la perte par ce dernier de son recours contre le transporteur. Le Vendeur remplacera dans les plus brefs délais, et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment notifié par le Client dans les conditions des articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes CGV. Pour toute livraison qui n'aurait pas abouti du fait exclusif du Client, les frais de renvoi des Produits seront de nouveau facturés au Client qui en assumera seul la charge exclusive.

ARTICLE 8 - TRANSFERT DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

ARTICLE 9 - TRANSFERT DES RISQUES

Sauf lorsque le Client fait appel à un transporteur qu'il a lui-même choisi, indépendant du Vendeur, auquel cas le transfert des risques est effectué au moment de la remise des Produits commandés par le Vendeur au transporteur choisi par le Client, quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur.

ARTICLE 10 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de QUATORZE (14) jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité ou à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles [L. 221-23](#) à [L. 221-25](#) du Code de la consommation, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les QUATORZE (14) jours suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client. Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

- ✓ De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article [L. 221-4](#) du Code de la consommation ;
- ✓ De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat. Les Produits descellés, endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à l'adresse électronique ou physique Vendeur, telle que mentionnée ci-dessus l'article « PREAMBULE », sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration écrite dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Le Client peut également utiliser le modèle de formulaire-type de rétractation disponible sur le Site Internet, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restent à la charge du Client. L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de QUATORZE (14) jours à compter de la réception, par le Vendeur, des Produits retournés par le Client, dans les conditions prévues au présent article.

PAR EXCEPTION, ET CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.221-28 DU CODE DE LA CONSOMMATION, LE DROIT DE RETRACTION NE PEUT ETRE EXERCE POUR LES CONTRATS DE FOURNITURE D'UN CONTENU NUMERIQUE NON FOURNI SUR UN SUPPORT MATERIEL DONT L'EXECUTION A COMMENCE APRES ACCORD PREALABLE EXPRES DU CONSOMMATEUR ET RENONCEMENT A SON DROIT DE RETRACTATION.

ARTICLE 11 – GARANTIES LEGALES

Les Produits vendus sur le Site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels. Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales :

- ✓ De la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ou à l'achat immédiat dans les conditions des articles L. 211-4 du Code de la consommation,
- ✓ De la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, au sens des articles 1614 et suivants du Code civil et dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes CGV - Annexe « Dispositions relatives aux garanties légales » -.

Il est rappelé que DANS LE CADRE DE LA GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE, le Client :

- ✓ **Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ;**
- ✓ **Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ;**

✓ Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit, sauf pour les biens d'occasion, dont le délai est porté à six mois.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Le Client peut décider de mettre en œuvre LA GARANTIE CONTRE LES DEFAUTS CACHES conformément à l'article 1641 du Code Civil. Dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits sous garantie jugés non conformes ou défectueux dans les conditions des articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation. En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente (30) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie légale de conformité ne serait s'appliquer et la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

✓ Non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,

✓ En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, de descellement du Produit, d'accident ou de force majeure ;

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Toute demande relative aux produits doit être formulée à l'adresse postale ou à l'adresse email du Vendeur figurant à l'article « PREAMBULE » ci-dessus.

ARTICLE 12 – ASSURANCE & INFORMATIQUES ET LIBERTES

Le Vendeur déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre de la vente des Produits.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des Commandes. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, au Vendeur à l'adresse suivante : 60, boulevard du Docteur Valois 38140 RENAGE.

ARTICLE 13 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site Internet est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Le Vendeur obtient tous les droits de propriété intellectuelle et toutes les autorisations nécessaires afférents aux Produits et à la documentation associée et garantit que les Produits et la documentation associée ne constituent pas une violation des droits de propriété intellectuelle ou de tous autres droits appartenant à un tiers. La vente des Produits ne confère aucun droit au Client sur les marques ou signes distinctifs apposés par le

Vendeur sur les Produits et la documentation associée. Par ailleurs, le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 14 - IMPREVISION

Les présentes CGV excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Vente de Produits du Vendeur au Client. Le Vendeur et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avérerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

ARTICLE 15 - FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 16 - RESOLUTION DU CONTRAT

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties de ses obligations découlant des présentes CGV et des Commandes, le présent contrat pourra être résolu au gré de la partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit huit (8) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

ARTICLE 17 – LANGUE DU CONTRAT, LOI APPLICABLE ET JURIDICTION APPLICABLE

Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les relations contractuelles entre le Vendeur et le Client sont régies par le droit français.

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CGV POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ETRE RESOLUES ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

ARTICLE 18 – MEDIATION ET VIOLATION DU RGPD

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation – article L. 612-1 du Code de la consommation - ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le Client, constatant qu'une violation au règlement général sur la protection des données personnelles aurait été commise, a la possibilité de mandater une association ou un organisme mentionné au IV de l'article 43 ter de la loi informatique et liberté de 1978, afin d'obtenir contre le responsable de traitement ou sous-traitant, réparation devant une juridiction civile ou administrative ou devant la commission nationale de l'informatique et des libertés.

ARTICLE 19 - ACCEPTATION DU CLIENT

LE FAIT POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE (OU MORALE), DE COMMANDER SUR SITE INTERNET EMPORTE ADHESION ET ACCEPTATION PLEINE ET ENTIERE DES PRESENTES CGV ET OBLIGATION AU PAIEMENT DES PRODUITS COMMANDES, CE QUI EST EXPRESSEMENT RECONNU PAR LE CLIENT, QUI RENONCE, NOTAMMENT, A SE PREVALOIR DE TOUT DOCUMENT CONTRADICTOIRE, QUI SERAIT INOPPOSABLE AU VENDEUR.

Article L. 217-4 du Code de la consommation

*« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.
Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »*

Article L. 217-4 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :
1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L. 217-16 du Code de la consommation

*« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.
Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »*

Article 1641 du Code civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »